

Un nouvel acteur mise sur l'entretien

AUTOMOBILE Caarea crée et gère de nouveaux produits et services automobiles. Son produit phare, l'assurance dommages mécaniques, est encore peu concurrencé.

« L'automobiliste n'est plus un simple acheteur, mais un utilisateur qui attend qu'on lui simplifie la vie », rappelle Bruno Labuzan, PDG de la Compagnie automobile d'assurance et de réassurance associées (Caarea). Cette société, créée en juin 2002, se présente comme un fournisseur de nouveaux produits et de services d'assurances clés en main. « Si les assureurs et les banquiers ont conscience de ces nouveaux besoins, ils n'ont pas toujours les ressources internes ni le temps nécessaire pour y faire face », explique Bruno Labuzan. Caarea propose ainsi à ses partenaires une prestation globale, qui va de l'étude technique du produit

jusqu'à l'accompagnement du réseau et du marketing, en passant par la gestion ou la souscription, via un pool de réassurance composé de Scor, Swiss Re, Ge Frankona et Hannover Re.

L'objectif est d'offrir progressivement une palette de services autour de l'entretien du véhicule. Son produit phare est l'assurance



Bruno Labuzan, PDG de Caarea : « L'assurance dommages mécaniques est le premier pas vers le tout-risque. »

dommages mécaniques, avec trois formules : moteur-boîte-pont, complète et « tout sauf ». Une garantie que Bruno Labuzan connaît bien, puisqu'il a passé douze ans au sein de deux sociétés spécialisées dans les services automobiles (Icare et Agir international) et participé

à la création du premier produit panne mécanique. « L'assureur, en prenant en charge les réparations, s'inscrit dans la prolongation naturelle de son rôle, tandis que le banquier protège son encours. »

Une garantie d'avenir

Après six mois d'existence, Caarea est, selon son DG, en ligne avec son plan de développement. « Nous sommes au stade des intentions déclarées. Les premières concrétisations sont suspendues au lancement des nouveaux produits. » Or, sur ce terrain, l'année 2003 devrait être riche. Car si la garantie dommages mécaniques n'est proposée encore que par une poignée d'assureurs, dont la MACSF et la Maaf, elle devrait rapidement faire partie, à l'instar de l'assistance 0 km, des services de référence. ●

FLORENCE BRAY